

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA MAITRISE DES EFFEC-
TIFS

93-550 du 24 Novembre 1993
DECRET N° /MFPRA..DGFP.DME.HM.16.-

Portant rectificatif au décret
n° 91/422/MTSS.DGFP.DGPCE du 15 Mai
1991 portant intégration et nomina-
tion de certains candidats dans les
cadres de la catégorie A, hiérarchie
I des Services Sociaux (Enseignement)
en tête PEPIYE (Jean Davy.)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVER-
NEMENT,

(/ISAS:

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant
refonte du statut général de la Fonction Publique ;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le
régime des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif
à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26 Mars 1963 fixant
les conditions dans lesquelles sont effectués les stages pro-
batoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24 Février 1967 règle-
mentant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes
réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, recons-
titutions de carrière et reclassements ;
(/u le décret n° 67/304/MT-DGT du 30 Septembre 1967
modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A
de l'Enseignement Secondaire abrogeant et remplaçant les dis-
positions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64/165 du 22
Mai 1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;
(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant
et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5
Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonc-
tionnaires ;
(/u le décret n° 91/422/MTSS.DGFP.DGPCE du 15 Mai
1991 portant intégration et nomination de certains candidats
dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services So-
ciaux (Enseignement) en tête PEPIYE (Jean Davy) ;
(/u le décret n° 93/313 du 23 Juin 1993 portant
nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 portant
nomination des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant
organisation des intérim des Ministres ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le
règlement sur la solde des fonctionnaires ;
Sur instructions du Conseil des Ministres du 12 Mars
1992 ;

D.G.B.

D.G.C.F.

- D E C R E T E / .../

ARTICLE 1er : Est rectifié le décret n° 91/422/MTSS.DGFP.DGPCE du 15 Mai 1991 portant intégration et nomination de certains candidats dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête PEPIYE (Jean Davy).

ARTICLE 2 : En application des dispositions du décret n° 67/304 du 30 Septembre 1967 susvisé, Monsieur PITOU-MOUISSOU, né le 14 Septembre 1956 à Pointe-Noire, titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle à l'Enseignement dans les Lycées (CAPEL) est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) et nommé au grade de Professeur Certifié de Lycée de 1er échelon Stagiaire, indice 830.

ARTICLE 3 : Conformément aux instructions du Conseil des Ministres du 12 Mars 1992, les intéressés sont titularisés exceptionnellement au titre de l'année 1991 et nommés au 1er échelon de leur grade indice 830 pour compter du 14 Novembre 1991 Acc = 1 An.

ARTICLE 4 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde à compter des dates effectives de prise de service l'intéressé, sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Brazzaville, le 24 Novembre 1993

Le Ministre de la Fonction Publique et des Réformes Administratives,


Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.


- Jean Prosper K O Y O.-

AMPLIATIONS :

JORC.....	1
DGFP/DME.....	3
DGFP/BST.....	3
D.G.P.....	3
D.G.C.F.....	1
MENRSEJS.....	2
DPAA/MENRSEJS.....	2
DOSSIERS.....	3
INTERESSE.....	1
SGG/BC.....	2./-